

LES BIENFAITS DU COMMERCE

Au Canada, les exportations de produits et services représentent plus de 40 p. 100 de l'activité économique. De plus, il est estimé qu'un emploi sur quatre en dépend. Une telle prospérité n'est pas le fruit du hasard.

Dans le port de Vancouver, en Colombie-Britannique — le plus important port du Canada — les grues ruisselantes de pluie sont à l'œuvre 24 heures par jour pour charger et décharger le charbon, les pièces d'automobile et d'autres produits dans quelque 25 terminaux. Grâce à l'essor des échanges commerciaux avec l'Asie, à un taux de change favorable et à une excellente liaison ferroviaire avec le reste du continent, Vancouver devance tous les autres ports de la côte Ouest de l'Amérique du Nord, y compris ceux de Seattle et de Los Angeles, au chapitre du volume de fret.

En 2002, environ 63 millions de tonnes de fret ont transité par Vancouver, ce qui se traduit par quelque 63 000 emplois et une production économique estimée à 3,5 milliards de dollars. Ainsi, Vancouver est devenue un reflet fidèle de l'importance du commerce international pour le Canada.

En fait, rares sont les pays qui misent autant sur le commerce. Le Canada se démarque nettement des autres pays du Groupe des huit pays les plus industrialisés (G8) à cet égard. Le Canada exporte 41,1 p. 100 de son produit intérieur brut (PIB), alors que la moyenne du G8 est de 17 p. 100. De plus, il importe environ 37 p. 100 de son PIB; la moyenne du G8 est de 14 p. 100.

« Le Canada est un pays commerçant, affirme Pierre Pettigrew, ministre canadien du Commerce international. Nous devons donc faciliter les échanges avec le reste du monde afin d'assurer la prospérité du pays. »

La prospérité du Canada par le commerce a entre autres comme pierres d'assise le libre accès à des marchés stables et à un système commercial équitable reposant sur des règles. Mais ces fondements n'ont pas été posés là par hasard. Ils résultent plutôt d'une longue réflexion.

C'est pourquoi le gouvernement du Canada participe activement à des négociations commerciales qui touchent de nombreux secteurs. Dans chaque cas, il s'est fixé un objectif fondamental : créer des marchés plus ouverts et plus stables qui respectent les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'organisme international dont le siège est à Genève et qui adopte les règles régissant les échanges commerciaux entre les pays.



photo : Banque d'images du MAECI (BICS)

Le gouvernement a également une bonne raison de déployer de tels efforts : le commerce est un stimulant économique et, par conséquent, une source de biens, de services, de technologie et d'idées.

Les avantages du commerce ne s'arrêtent pas là. Malgré l'appréhension suscitée par la mondialisation, le gouvernement fédéral estime que le commerce cimenter les relations internationales dans un cadre d'interdépendance, ce qui contribue à la réalisation d'un objectif fondamental de la politique étrangère canadienne : l'instauration d'un climat de paix et de stabilité à l'échelle planétaire.

Par ailleurs, un système de commerce mondial efficace nous aide à atteindre des objectifs tels que l'adoption de normes environnementales et de normes du travail plus